

Switzerland-Bellinzona: Engineering services

OJ S 173/2015 08/09/2015

Contract award notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes Ofrou, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Postal address: Via C. Pellandini 2

Town: Bellinzona

Postal code: 6500

Country: Switzerland

For the attention of: Domain Support

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title**

N2 EP 28 Gentilino — Lamone, projet.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system (DPS)**II.1.4. Short description of the contract or purchase(s)****II.1.5. CPV code(s)**

71300000 Engineering services, 71500000 Construction-related services

II.1.6. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.2. Total value of the contract/lot**II.2.1. Total value of the contract/lot**

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of

1. Les indications concernant les critères d'adjudication doivent être remises avec la documentation de l'offre.

2. CA1: PRIX

3. CA2: ANALYSE DES TÂCHES ET MARCHE A SUIVRE / PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ / ANALYSE DES RISQUES

4. Subdivisé en:

5. - CA 2.1: Analyse des tâches et marche à suivre,

6. - CA 2.2: Analyse des risques,

7. - CA 2.3: Plan de gestion de la qualité

8. CA3: RÉFÉRENCES DES PERSONNES CLÉS PAR RAPPORT AUX TÂCHES À EFFECTUER

9. Subdivisé en:

10. - CA 3.1: Chef de projet

11. - CA 3.2: Chef de projet remplaçant

12. - CA 3.3: Spécialiste environnemental

13. - CA 3.4: Spécialiste ouvrages d'art

14. La fonction de « spécialiste tracé » doit être assurée par le chef de projet ou par le chef de projet remplaçant.

15. L'évaluation du CA3 pour chaque personne clé sera effectuée sur la base des documents suivants, remis avec l'offre:

16. - référence (analogie de la fonction et de l'ouvrage de référence avec la fonction et l'ouvrage du présent appel d'offre)

17. - curriculum vitae (évaluation de la formation et de l'expérience professionnelle avec des références au projet)

18. ÉVALUATION DU PRIX

19. La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0.

20. Entre ce deux extrêmes, l'évaluation est linéaire (arrondi à deux points après la virgule). Les éventuels réductions ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation des prix.

21. EVALUATION DES CRITÈRES D'ADJUDICATION AUTRES QUE LE CRITÈRE DU PRIX

22. L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5:

23. 0 = évaluation impossible;

24. Aucune information

25. 1 = critère très mal rempli;

26. Informations insuffisantes et incomplètes

27. 2 = critère mal rempli;

28. Informations sans lien suffisant avec le projet

29. 3 = critère rempli de manière normale, moyenne;

30. Qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres

- 31. 4 = critère rempli de manière satisfaisante;
- 32. Bonne qualité
- 33. 5 = critère rempli de manière très satisfaisante;
- 34. Excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif
- 35. Si un critère principal est composé de plusieurs sous-critères, ceux-ci sont évalués.
- 36. Le nombre total de points du critère principal est donc obtenu par la somme des notes des sous-critères, multipliées par leur pondération.
- 37. CALCUL DES POINTS:
- 38. Somme de toutes les notes multipliées par leur pondération (maximum de points possible: $5 [\text{note}] \times 100 [\% \text{ de pondération}] = 500 \text{ points}$).

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Contract notice

Notice number in the OJ S: [2015/S 88-159354](#) of 7.5.2015

Section V: Award of contract

Contract No: 1

V.1. Date of conclusion of the contract

3.9.2015

V.2. Information about tenders

Number of tenders received: 3

V.3. Name and address of the contractor

Official name: Pini Swiss Engineers SA

Postal address: Via Besso 7

Town: Lugano

Postal code: 6900

Country: Switzerland

V.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the procurement:

Value: 10 165 318,18 CHF

V.5. Information about subcontracting

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about European Union funds

VI.2. Additional information

Raisons de la décision d'adjudication: Le Groupement EP28 c/o Pini Swiss Engineers SA — Lugano, répond pleinement aux critères d'admissibilité requis par l'appel d'offre et sur la base de la documentation fournie avec l'offre, le Groupement a réalisé le meilleur résultat pour les critères d'attribution et respecte pleinement toutes les demandes formulées par le client. L'offre est économiquement, la plus avantageuse.

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Publication de référence nationale: Simap de la 3.9.2015 ,doc. 881779.

VI.3. Procedures for review

VI.3.1. Review body

VI.3.2. Review procedure

VI.3.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.4. Date of dispatch of this notice

3.9.2015